

Lotissement "Le Pont d'Ouilly"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 accordé le 24 Juillet 2019
et Permis d'aménager modificatif 1 n° 014 487 19 00001 M01 accordé le 14 Mai 2020



LOT n° 9

Superficie totale : 742 m²

Cadastre : AB n°430 et 431

PLAN DE VENTE

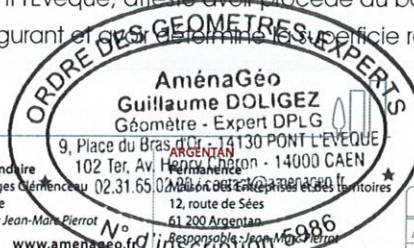
LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

AB 430 : 2a 47ca
AB 431 : 4a 95ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir déterminé la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.



Etabli à Pont l'Evêque, le 24 Juillet 2020
Guillaume DOLIGEZ
Géomètre Expert

Dossier n° : 1719-17

PONT-L'EVÊQUE
Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Pont-L'Evêque

CAEN
Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALAISE
Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pierrot

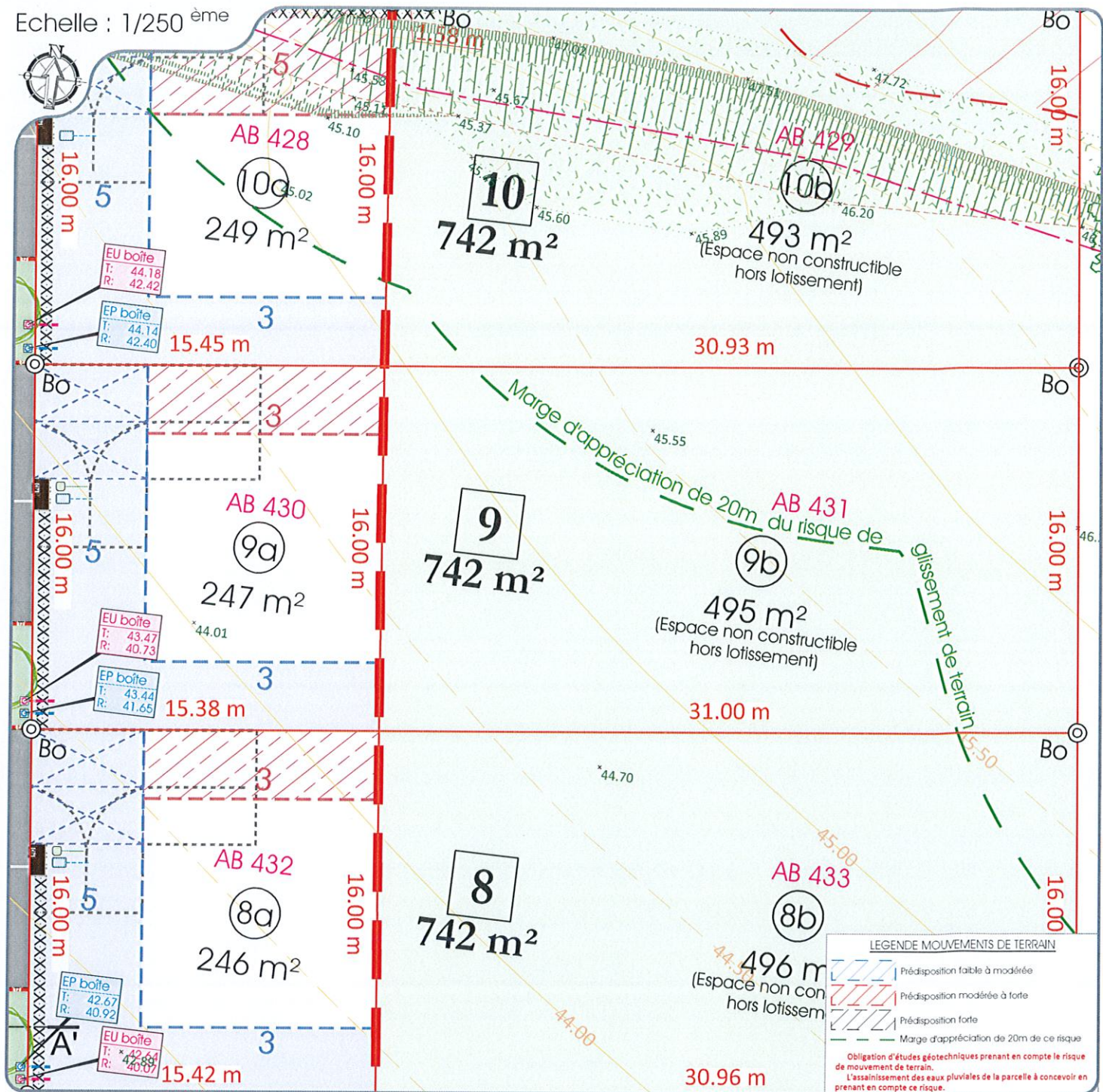
ARGENTAN
Bureau secondaire
12, route de Sées
61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Pierrot

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amengeo.fr - www.amengeo.fr

Successieurs de Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
SELARL au capital de 44 960€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
TVA Intracomm : FR764442135976 - NAF7112A - N°Inscription OGE : 2002C200010

Horaires d'ouverture :
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Et les autres jours sur rendez-vous

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.04.2019 JoH
B	Modification	20.02.2020 JoH
C	Modification	09.07.2020 JoH
D	Modification	24.07.2020 JoH



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Zone humide
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de l'ordre de 2H/1V (50%)
- Accès véhicule interdit
- Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)
- Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport
- Orientation du faîtage principal
- Cote parcellaire (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (travaux, accès)
- Marquage résine pépite
- Espaces verts

LEGENDE MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Prédisposition faible à modérée
- Prédisposition modérée à forte
- Prédisposition forte
- Marge d'appréciation de 20m de ce risque
- Obligation d'études géotechniques prenant en compte le risque de mouvement de terrain.
- L'assainissement des eaux pluviales de la parcelle à concevoir en prenant en compte ce risque.

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Haie bocagère existante nettoyée et valorisée
- Entourage bois encadrant les coffrets à charge de l'aménageur
- Portillon à charge de l'acquéreur (cf PA10)
- Arbres à planter
- Candélabres
- Poteau d'Aspiration
- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Citerne eau potable
- Regard télécôm

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux. Le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017